



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

de Formation professionnelle continue

Suite à la commande d'une formation le client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente (CGV) qui prévalent sur tout autre document du client, en particulier, le cas échéant, ses conditions générales d'achat.

Documents contractuels

À la demande du client, l'organisme de formation **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** lui fait parvenir une convention de formation professionnelle continue ou un contrat de formation dans le cas d'une demande d'un client individuel, tel que prévu par la loi. Le client s'engage à participer à la formation dès lors qu'il retourne à **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** 35 rue Armée des Alpes 84700 **SORGUES**, un exemplaire de la convention de formation ou du contrat individuel portant la signature du client ou du commanditaire donneur d'ordres et le cachet commercial si concerné.

À l'issue de la formation, une attestation de présence est adressée au client.

Prix, facturation et règlement

Nos prix indiqués hors taxes sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en totalité.

Sauf mentions contraires précisées sur convention ou contrat individuel, les prix comprennent les frais de déplacement et de bouche du formateur.

Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** à réception de la facture.

Règlement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO)

En cas de demande de prise en charge par l'**OPCO** dont dépend le client, il appartient à ce dernier :

- D'indiquer sur la convention que la formation considérée fait l'objet d'une demande de prise en charge ;
- De demander la prise en charge, totale ou partielle, avant le début de la formation ;
- De s'assurer avant le début de la formation de l'acceptation de sa demande ;
- De transmettre à **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** dès réception, une copie de l'accord de prise en charge ;
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de prise en charge partielle du montant de la formation par l'**OPCO**, le solde sera facturé au client. Si, au premier jour de la formation, **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'**OPCO**, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Code NDA : 93840411684 auprès du préfet de région PACA	Auteur : Administration mondialconceptsolutions@gmail.com	Page : 1 / 3	Maj : 01/2023
Formation : Pour Mieux Gérer le Handicap	Siret : 849 825 575 00038	Nom du fichier : CGV de formation	



Pénalités de retard

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de 1,5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

Refus de commande

Dans le cas où un client s'inscrirait à une formation **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** sans avoir procédé au paiement des formations précédentes, **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** pourra refuser d'honorer la commande et lui refuser sa participation à la formation, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité pour quelque raison que ce soit.

Conditions d'annulation par le client / report de l'action de formation

Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit à **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS**.

L'annulation de l'inscription est possible sans frais jusqu'à 10 jours calendaires avant la date de début de la formation. Si l'annulation a lieu moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation (à fortiori en cas d'absence du participant inscrit), aucun remboursement ne pourra être réclamé. **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** facturera à l'entreprise inscrite un dédit de 100% du prix de chaque journée non participée, montant non imputable sur le budget formation de l'entreprise. Toute interruption du stage, pour quelque raison que ce soit, ne donnera lieu à aucun dédommagement ni report.

Conditions d'annulation par SAS Mondial Concept Solutions / report de l'action de formation

Au cas où **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** venait à annuler une formation à laquelle le client était inscrit, une nouvelle date de formation sera proposée au client. Au cas où ce dernier déclinerait cette offre et dans la mesure où la formation aurait été pré-réglée par le client, **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** remboursera alors au client le montant versé au titre de la formation annulée.

Conformité des lieux

Pour les formations prestées dans les locaux du client, lesdits locaux devront respecter la conformité des lieux accueillant des formations en matière de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité notamment pour des personnes en situation de handicap et de disponibilité des moyens de formation.

Protection des données à caractère personnel

Les éventuelles informations à caractère personnel qui seraient communiquées par le client à **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** dans l'objectif de la bonne exécution des prestations de formation ne pourront être communiquées aux partenaires de **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** que pour les seuls besoins desdits stages. Les données sont sécurisées et conservées pendant la durée de la relation client. Conformément aux dispositions de la *loi 2018-493 du 20 juin 2018* relative à la protection des données personnelles, le client peut exercer son droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité en adressant une requête par mail à *mondialconceptsolutions@gmail.com* ou par courrier adressé à **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS**.

Code NDA : 93840411684 auprès du préfet de région PACA	Auteur : Administration mondialconceptsolutions@gmail.com	Page : 2 / 3	Maj : 01/2023
Formation : Pour Mieux Gérer le Handicap	Siret : 849 825 575 00038	Nom du fichier : CGV de formation	



Un document spécifique à l'application de la réglementation RGPD au sein de la **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** est disponible en téléchargement sur la page d'accueil du site.

Renonciation

Le fait pour **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des quelconques clauses des présentes CGV ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Obligation de non-sollicitation de personnel

Le client s'engage à ne pas débaucher ou embaucher le personnel de **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** ayant participé à l'exécution du contrat, pendant toute la durée de celui-ci et pendant l'année civile qui suit la cessation des relations contractuelles. En cas de non-respect de la présente obligation, le client devra verser à **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS**, à titre de clause pénale, une indemnité égale à douze fois le dernier salaire mensuel brut, charges patronales en sus, du salarié indûment débauché.

Loi applicable

La loi française est applicable en ce qui concerne les présentes CGV et, d'une façon générale, pour ce qui concerne les relations contractuelles entre **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** et ses clients.

Attribution de compétence

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce d'**Avignon** quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un client non professionnel pour lequel les règles légales de compétences matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par **MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS** en son siège social au **35 rue Armée des Alpes 84700 SORGUES**.

MCS - MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS

LA DIRECTION.

Màj. : Le 07/01/2023

Code NDA : 93840411684 auprès du préfet de région PACA	Auteur : Administration mondialconceptsolutions@gmail.com	Page : 3 / 3	Màj : 01/2023
Formation : Pour Mieux Gérer le Handicap	Siret : 849 825 575 00038	Nom du fichier : CGV de formation	